



Réunion de la CLÉ n° 3 « CLE de l'Abbaye » 4 octobre 2023 - 19h00 - Corberon

La séance a été présidée par Jacques Jacquenet, Président du SICECO Territoire d'Énergie Côte-d'Or et Pascal Grappin, Président de la CLÉ, qui remercient pour leur présence à la CLÉ, les Maires et les Délégués, ainsi que Monsieur Vallet, maire de Corberon qui indique que la réunion aurait dû se tenir dans la salle des fêtes qui est malheureusement toujours en construction avec un an de retard.

M Grappin, Vice-Président du SICECO, souhaite avoir le retour des élus sur de Documents d'Orientation Budgétaire et rappelle que l'éclairage public est important mais qu'il faut s'interroger sur la poursuite des travaux avec une vision économe de l'éclairage. Il en est de même sur la réflexion à avoir sur la rénovation des bâtiments. Il précise que le Schéma de Cohérence Territorial de la Communauté de Communes vient d'être approuvé avec peu d'urbanisation à prévoir.

La commune de Barges indique qu'il y a de grosse disparité entre les communes (patrimoine et état de ce dernier) et qu'il faudrait plutôt faire du cas par cas pour les aides financières.

Les services du SICECO étaient représentés par :

- Bruno Kablitz, Responsable Service Technique, Fabien Maître, Technicien, Alexandre Balestrucci, chargé de développement mission bois-Energie.

Les entreprises titulaires des marchés présentes étaient :

- Entreprise EIFFAGE représentée par Stéphane Merle,
- Entreprise SPIE représentée par Jean-François Prunier,
- Entreprise TERELEC représentée par Fabrice Fournier.

Les exploitants des réseaux publics présents étaient :

- Enedis : Audrey Zamperetti
- Grdf : Eric Passetti

ELECTION D'UN DÉLÉGUÉ TITULAIRE AU COMITE SYNDICAL :

Le Président de CLE informe les délégués que Monsieur Martial Garnier, délégué titulaire de la commune de Corcelles-lès-Cîteaux, et délégué titulaire CLE, a démissionné.

Il convient de désigner un nouveau délégué titulaire au Comité du SICECO.

Le Président de la CLE, après avoir fait appel aux candidats potentiels, invite les délégués à procéder à l'élection.

Monsieur André DALLER représentant la commune de BARGES, seul candidat, est élu délégué titulaire au Comité du SICECO, à l'unanimité.

ACTUALITÉS :

Le Président Jacques Jacquenet débute sa présentation en rappelant les enjeux liés au changement climatique et à l'importance des actions menées par le SICECO sur chacun de ces domaines d'activités pour réduire l'empreinte carbone des communes et EPCI de son territoire avec l'aide de l'Etat via, entre autres, le programme Fonds vert mis en place en 2023 et qui devrait être renouvelé pour 2024. Il indique les principales évolutions à venir en matière d'urbanisme avec la loi d'Accélération de Production des Énergies Renouvelables (APER) et la gestion du Fonds Chaleur en lien avec l'ADEME.

Le SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or, maintient ses missions historiques et continue de défendre les intérêts des usagers des services publics de la distribution d'énergie (électricité, gaz naturel, chaleur) avec la volonté d'être dans la prévision plutôt que le constat. Les choix d'orientation des actions du SICECO seront à définir très prochainement avec le Débat d'Orientation Budgétaire et le Comité de fin d'année.

I. PROGRAMMATION DE TRAVAUX

Interlocuteur technique SICECO : Fabien Maître, technicien : fmaitre@siceco.fr - 06.07.29.79.47 - 03.80.50.85.03

A. Travaux sur le réseau électrique

Le bilan des travaux en cours ou programmés (extensions de réseaux, renforcements, résorptions de fils nus et enfouissements) est présenté. Un rappel est fait sur les délais de fournitures de certains équipements, notamment des postes, même si les délais se sont améliorés depuis le printemps.

❖ Extensions du réseau électrique :

Les travaux d'extension programmés sont présentés. Les élus sont informés de la modification des modalités de financement des extensions avec la suppression de la part à la charge de la commune qui est basculée sur le demandeur, même pour les raccordements particuliers, pour tous les permis accordés depuis le 10 septembre 2023.

❖ Enfouissements et renforcements de réseau :

Le SICECO demande aux élus présents de bien signaler tout problème de qualité de la distribution (coupures, microcoupures, chutes de tension, etc.) constaté sur leur territoire.

La commune de Corcelles-lès-Cîteaux demande une réalisation prochaine pour l'enfouissement de la rue des Chênes.

La commune de Villy-le-Moutier demande si le SICECO peut augmenter les subventions pour les enfouissements et indique faire une demande prochainement. M Grappin indique qu'il faut plutôt s'interroger sur les aides sur les chaudières fioul.

❖ Présentation ENEDIS (diapos en pièces jointes) :

Madame Zamperetti, Interlocutrice Privilégiée ENEDIS sur la CLE, rappelle les missions du concessionnaire et les diverses coordonnées et ressources accessibles aux élus.

Un zoom est fait sur la responsabilité des communes et d'ENEDIS quant à l'élagage des arbres le long des lignes électriques et la responsabilité de chacun face aux dégâts causés par les arbres sur les réseaux aériens. ENEDIS doit clarifier sa position face aux conventions anciennes et non disponibles.

❖ Présentation GRDF (diapos en pièces jointes) :

Monsieur Passetti, nouveau directeur de GRDF, rappelle l'importance du mix énergétique dans les systèmes de production et de consommation afin que les réseaux gaz et électricité puissent se compléter. Il

rappelle également que l'installation des chaudières gaz n'est pas interdite malgré les discours entendus en début d'année.

En ce sens, le SICECO rappelle l'intérêt de défendre le gaz vert aussi bien en chauffage qu'en mobilité. Il rappelle également l'intérêt pour les communes de transférer la compétence gaz afin de maximiser le poids du SICECO dans les décisions globales et de bénéficier de l'avantage financier d'un contrat de concession unique d'autant que l'adhésion est accompagnée d'une compensation financière pour la commune adhérente, votée dernièrement par le Comité syndical.

Une question est posée sur l'absence de baisse des coûts de l'énergie malgré le développement des méthaniseurs. Il est indiqué cette énergie est achetée par l'Etat à un prix garanti qui a été longtemps très supérieur au prix d'achat du gaz pour les consommateurs et voisin de ce dernier de la récente crise des prix de l'énergie, ce qui ne fait pour l'instant pas baisser les coûts. Il est également rappelé que sur la CLE, 2 communes sur 11 n'ont pas transféré la compétence au SICECO.

B. Travaux d'Eclairage Public

❖ Organisation de la maintenance

La maintenance d'automne 2023 a commencé pour toutes les communes mais il est rappelé que la prochaine tournée aura lieu à l'automne 2024. Des tournées intermédiaires de dépannage à la demande des communes pourront être réalisées avec une tarification spéciale. Il est rappelé que les demandes de dépannages doivent être faites en priorité sur l'application SIG (<http://sig.siceco.fr/>) avec une définition du niveau d'urgence de la panne.

Il est conseillé de bien juger de l'utilité du dépannage et d'attendre d'avoir plusieurs pannes pour demander une visite intermédiaire, qui sera mutualisée avec d'autres communes. Le SICECO reste vigilant et à disposition pour vérifier la pertinence des tournées mutualisées. Ceci conditionne la baisse de la facture de la maintenance.

Les communes sont informées qu'ENEDIS réalise une régularisation des points lumineux sans comptage avec une facturation sur 4 ans. Il est précisé qu'ENEDIS propose des devis pour la pose de compteurs mais pas pour la partie travaux d'extension pouvant être nécessaire : il faut donc être vigilant sur l'utilité réelle des points concernés. Les communes sont donc invitées à prioriser la suppression de ces points lumineux à leur remplacement. L'éclairage autonome est également possible.

❖ Travaux en cours et programmation

Les dossiers en attente de validation par les communes sont présentés, ainsi que les dossiers en cours d'étude.

La commune de Corberon demande une extension pour la salle des fêtes et indique que des riverains ont rallumé l'éclairage du city-stade alors que la commune a mis en place la coupure à 22h.

La commune de Bessey-les-Cîteaux demande une programmation en 2 tranches, dès 2024.

La commune de Saulon-la-Rue indique des problèmes sur les massifs des luminaires installés en 2022 : une intervention est prévue prochainement.

II. ENERGIE

Interlocuteur technique SICECO : Arnaud Riffel, Econome de flux : ariffel@siceco.fr - 07.86.22.03.67 – 03.80.50.80.43

A. Energies renouvelables

❖ Mise en œuvre de la loi APER

La loi d'Accélération de Production des Énergies Renouvelable, dite loi APER, instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables (promulgation le 10 mars 2023).

Les « zones d'accélération pour l'implantation terrestre de production d'énergies renouvelables » sont à identifier et à cartographier par les communes par délibération après concertation du public. Le délai initial du 31 décembre 2023 sera reporté car aucun décret d'application n'est paru.

L'État met à disposition des informations relatives au potentiel d'implantation des EnR. Les données sont disponibles sur : <https://geoservices.ign.fr/portail-cartographique-enr>

Ce dispositif (accompagné par un référent préfectoral et les conseillers « Les Générateurs » de l'ADEME) comprend notamment les étapes suivantes :

- La définition des zones d'accélération pour chaque catégorie de sources et de types d'installation de production d'énergies renouvelables et une consultation auprès du public (délibération de la commune),
- Transmission aux EPCI pour avis après débat, puis au Comité Régional de l'énergie.

A ce jour, les projets en cours ne sont pas intégrés à la cartographie proposée par l'État mais les collectivités devront y veiller.

Il est important de préciser que la définition de zones favorables ne supprime en rien les étapes réglementaires du développement des projets d'EnR (étude environnementale, enquête publique, permis de construire, ...) et les contraintes imposées par les documents d'urbanisme. Ces documents seront modifiés si les différentes réglementations et code de l'environnement le permettent.

❖ Photovoltaïque

Le SICECO travaille actuellement sur des projets d'autoconsommation collective (une étude test à La Bussière sur Ouche et 21 autres communes du SICECO réparties sur l'ensemble des EPCI pour identifier un potentiel de projets).

En parallèle, une démarche de mobilisation pour le développement du photovoltaïque au sol et sur grandes toitures est en cours comprenant une étude d'opportunité, de préfaisabilité sur les sites réalisables et une étude de faisabilité complète pour les sites les plus pertinents, à l'échelle d'un EPCI.

Un rappel est fait sur la régie Côte d'Or Chaleur et la SEML Côte d'Or Énergies qui participent toutes deux à la réalisation et au financement de projets de développement des énergies renouvelables.

Les élus sont informés que le SICECO souhaite gérer le Fonds Chaleur de l'ADEME sur son territoire afin de mieux aider les petits projets qui ne sont pas éligibles au dispositif sans cette mutualisation. Si la candidature du SICECO est retenue, celui-ci gèrera également les subventions accordées aux entreprises privées dans ce domaine.

Un focus est fait sur le dispositif « Les Générateurs » porté par l'ADEME et co-financé par les 8 syndicats d'énergie de la région qui permet de conseiller et accompagner les communes pour tout projet EnR (les documents et coordonnées seront diffusés par le SICECO).

Le SICECO est également partenaire de Bourgogne Énergies Renouvelables (BER) qui est à la disposition des communes et des EPCI afin d'animer des réunions d'information et de sensibilisation aux économies d'énergies et au développement des énergies renouvelables à destination des particuliers et des élèves des écoles primaires.

Interlocuteurs : Thibaud Dubocage (tdubocage@siceco.fr 03.80.50.80.41) ou Delphine Miroy (delphine.miroy@ber.asso.fr 03.80.66.54.57)

B. Achat d'énergie

❖ Nouveau groupement

Le SICECO, en partenariat avec les 7 autres syndicats d'énergies de Bourgogne Franche-Comté, a décidé de faire évoluer le groupement d'achat d'énergies afin de pouvoir accéder aux nouvelles formes de

contractualisation d'achats d'énergies, notamment les contrats d'achat direct avec des producteurs locaux d'EnR ou l'autoconsommation collective. Cette modification nécessite le renouvellement des adhésions de tous les membres. Les communes et EPCI sont donc invités à délibérer et à transmettre au SICECO les documents nécessaires au plus tard le 17 novembre pour renouveler leur adhésion.

❖ Évolution des prix

Pour le Groupement régional d'achats d'énergies :

Les marchés Gaz ont été attribués pour la période 2025-2027 à Gaz de Bordeaux. Une hausse des tarifs est prévue pour 2025 correspondant à l'augmentation des coûts de l'énergie sur les marchés de gros, mais en dessous des montants qui ont pu être connus sur 2022.

L'évolution des prix à venir d'Électricité est variable selon les puissances souscrites : baisse en bâtiment mais hausse en éclairage public). Une alerte est faite sur le coût de l'électricité pour l'éclairage public, qui va plus que doubler en 2024, tout en restant inférieur au tarif du TRVe EP. L'amortisseur électrique devrait également être supprimé.

La commune de Corberon demande s'il est possible d'avoir une projection du coût de l'énergie sur 6 ans : il est indiqué que le marché évolue énormément depuis 2 ans et que les projections sur 6 ans ne sont pas possible. Des informations sont disponibles sur le site EEX qui trace toutes les transactions de l'énergie.

Pour les TRVe :

Les TRV, qui ont déjà augmenté de 10% en août 2023, devrait connaître une nouvelle hausse de 10% en février 2024. Pour les communes éligibles au TRVe, il reste favorable de maintenir les bâtiments au TRVe, mais l'éclairage public dans le Groupement.

❖ Appel A Projet « Remplacement des chaudières fioul ou propane »

L'Appel à Projet a permis d'identifier 49 demandes. Les études, 100% à charge du SICECO, ont été lancées pour 40 d'entre-elles avec 4 chantiers réalisés à ce jour. Il est rappelé que le SICECO participe jusqu'à 50% du coût des travaux mais que les aides peuvent atteindre 80% pour les communes avec la sollicitation d'autres organismes telles que la DETR, le Département.

Les communes/EPCI intéressés pour mener une telle étude doivent se manifester auprès du SICECO. En fonction de la demande, le SICECO devra définir les modalités de poursuite de l'action (études, travaux, ...).

III. MOBILITÉ

❖ Étude « Mobilité décarbonée » en cours

Le SICECO lance une étude relative à la mobilité décarbonée avec le Département afin d'estimer au mieux les besoins : les besoins ne concernent pas uniquement les stations de recharge mais l'ensemble de l'infrastructure de réseaux pour l'approvisionnement de ces stations. Cette étude vise à définir un maillage cohérent de stations multi-énergies à partir de différents scénarios en fonction des solutions énergétiques à développer selon la typologie des véhicules d'ici 2030 ou 2035.

Les EPCI en tant qu'Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) restent au cœur de cette étude afin d'intégrer au mieux leur vision des flux de mobilité, le développement de transports en communs locaux, en association avec les précédents schémas directeurs sur la mobilité (Schéma de cohérence régional de déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques, Schéma directeur de stations d'avitaillement GNV et bioGNV, Schéma des aires de covoiturage en Bourgogne-Franche-Comté, etc.).

En ce sens, les EPCI vont également être consultés afin de faire des estimations sur le nombre de véhicules, les infrastructures de recharge nécessaires, les besoins par type d'énergie, les investissements et leurs préconisations pour les flottes publiques et les marchés publics (délégations de collecte des déchets par exemple).

IV. COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

❖ Gestion de la Redevance d'Occupation du Domaine Public

Le SICECO rappelle aux communes qu'il est de leur responsabilité et dans leur intérêt de demander la RODP à chacun des opérateurs ayant déployé du réseau sur leur territoire. Cette RODP est due annuellement par les opérateurs (Orange et Corai ou le CD21/BFC Fibre/BFC Numérique).

Il est rappelé que le SICECO, compte tenu des faibles longueurs créées dans les communes, verse la RODP pour ces réseaux une fois tous les quatre ans, le dernier versement ayant été réalisé courant 2022 pour la période 2018-2021.

Le SICECO souhaite également optimiser la gestion des infrastructures publiques afin de mieux collecter les redevances d'occupation de ces réseaux.

❖ Fin du cuivre

Orange, opérateur cuivre historique, a annoncé vouloir procéder à la dépose progressive du réseau cuivre. Cette opération vise actuellement 63 communes sur le territoire du SICECO et pourra avoir un impact important pour le Syndicat dans le cadre de la gestion des fourreaux de communications électroniques, avec notamment une diminution des redevances sur la location des fourreaux.

Il est rappelé que le téléphone fixe est parfois obligatoire pour des questions de sécurité, certain pouvant même fonctionner sans électricité.

Il conviendra aux Membres du Comité de se prononcer sur les possibilités d'évolution de l'activité « Communications Électroniques » par le SICECO avec par exemple un transfert de la gestion des fourreaux des communes vers le SICECO, la mise en place de services complémentaires, etc.

Les remarques, avis, ou propositions sont à transmettre directement au SICECO à l'adresse contact@siceco.fr ou par l'intermédiaire du Président de CLÉ.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président et le Président de CLÉ remercient les personnes présentes et lève la séance.

Établi le 5 octobre 2023

**Le Président de la CLÉ,
Pascal Grappin**



PJ au compte-rendu :

Diaporama présenté en réunion de CLÉ

Tableaux travaux et programmations ultérieures

Présentations ENEDIS et GRDF

Commune	Clé	Date demande	Intitulé affaire	N° Affaire	Confirmé	Type de travaux	Commentaire
AISEREY	3		Changement de source lumineuse dans le lotissement rue de la justice et rue des Vergers	CS/004/E	4 355	Changement de source	Attente validation devis par commune
AISEREY	3	17/01/2022	Rénovation EP tranche 4	EP/1327/E	15 913	Rénovation EP	Travaux en cours
ARGILLY	3		Rénovation EP dernière tranche	EP/1409/E	20 000	Rénovation EP	Etude à lancer
BESSEY LES CITEAUX	3	29/10/2021	Extension EP rue des Meix suite nouvelles constructions	EP/1324/E		EP	Annulé
BESSEY LES CITEAUX	3		Extension d'un point lumineux Route de Lée	EP/1422/E	4 000	EP	Attente validation devis par commune
BESSEY LES CITEAUX	3	30/09/2022	Rénovation EP tranche 4 passage en LED	EP/1395/E	29 717	Rénovation EP	Attente validation devis par commune
BRAZEY EN PLAINE	3	06/06/2013	rénovation EP Parking du collège	EP/595/E		Rénovation EP	Annulé
BRAZEY EN PLAINE	3		Rénovation des projecteurs de l'église	EP/1042/E		Rénovation mise en valeur	Annulé
CHEVIGNY EN VALIERE	3	12/07/2017	Extension EP pour la 2ème tranche du lotissement	EP/945/E	35 700	Lotissement	Chiffrage en cours
CORBERON	3		Dépose de points lumineux autour du monument aux morts	EP/1428/E	1 119	Dépose de points lumineux	Attente validation devis par commune
CORBERON	3		Rénovation EP monument aux morts	EP/1427/E	3 685	Rénovation mise en valeur	Attente validation devis par commune
CORGENGOUX	3		Remplacement sources lumineuses fin de la Route de Verdun	CS/009/E	2 475	Changement de source	Attente validation devis par commune
IZEURE	3		Ajout de 4 prises d'illumination	ILL/166/E	2 125	Prise guirlande	Attente validation devis par commune
LONGECOURT EN PLAINE	3		Rénovation EP passage en LED + suppression point EP	EP/1400/E	30 142	Rénovation EP	Travaux terminés, réceptionnés
NOIRON SOUS GEVREY	3		Rénovation EP rond point éclairage passage piétons	EP/1337/E		Rénovation EP	Annulé
NOIRON SOUS GEVREY	3		Rénovation EP passage en LED Route de Dijon Route de Seurre	EP/1412/E	50 000	Rénovation EP	Etude à lancer
PREMEAUX PRISSEY	3	07/04/2022	Rénovation des projecteurs de l'église.	EP/1341/E		Rénovation mise en valeur	Annulé
ROUVRES EN PLAINE	3	28/09/2020	Rénovation EP passage en LED tranche 3	EP/1254/E		Rénovation EP	Annulé
SAINT NICOLAS LES CITEAUX	3		Suppression des points lumineux à la salle des fêtes	EP/1429/E	2 149	Dépose de points lumineux	Attente validation devis par commune
SAINT NICOLAS LES CITEAUX	3		Remplacement de bornes piétonnes	EP/1435/E	9 351	Rénovation EP	Attente validation devis par commune
SAULON LA RUE	3		Pose de 6 prises illumination	ILL/165/E	1 958	Prise guirlande	Travaux terminés, réceptionnés

Commune	Clé	Date demande	Intitulé affaire	N° Affaire	Confirmé	Type de travaux	Commentaire
SAVOUGES	3		Dépose du mât C10	EP/1406/E	2 290	Dépose de points lumineux	Attente validation devis par commune
SAVOUGES	3		Rénovation des projecteurs A16 et D1	EP/1407/E	3 242	Rénovation mise en valeur	Attente validation devis par commune
THOREY EN PLAINE	3		Dépose de point lumineux devant la mairie	EP/1380/E	4 800	Dépose de points lumineux	Chiffrage en cours
THOREY EN PLAINE	3	06/09/2022	Extension EP d'un point lumineux entrée MSP	EP/1381/E	14 355	EP	Travaux en cours

Clé	Commune	Date demande	Financement	Intitulé affaire	Type de travaux	Montant indicatif TTC	N° Affaire
3	AISEREY		EEC 2024	Rénovation EP rue de la justice	Rénovation EP	25 000	EP/1319/E
3	BESSEY LES CITEAUX	16/03/2023	EEC 2024	Changement de source lumineuse sur ORACLE SHP	Changement de source	6 000	CS/007/E
3	BRAZEY EN PLAINE	31/03/2023	EEC 2024	Extension EP ZAE du Pâquier	EP	10 000	EP/1443/D
3	BRAZEY EN PLAINE	24/08/2023	EEC 2024	Rénovation luminaire vétuste + 25 ans tranche 1	Rénovation EP	25 000	EP/1446/E
3	CHEVIGNY EN VALIERE		EEC 2024 - 100 %	Rénovation des projecteurs de l'église	Rénovation mise en valeur	30 000	EP/1285/E
3	CORBERON	01/03/2023	EEC 2024	Extension d'un point lumineux pour éclairage entrée PMR de la s	EP	3 000	EP/1415/E
3	CORGENGOUX	08/06/2023	EEC 2024	Rénovation EP route de verdun	Rénovation EP	20 000	EP/1433/E
3	LONGECOURT EN PLAINE	16/03/2023	EEC 2024	Pose de point lumineux supplémentaire pour éclairage passage	EP sécuritaire	15 000	EP/1421/E
3	LONGECOURT EN PLAINE	16/03/2023	EEC 2024	Rénovation EP passage en LED	Rénovation EP	40 000	EP/1420/E
3	SAULON LA CHAPELLE	24/08/2023	EEC 2024	Rénovation luminaire vétuste + 25 ans	Rénovation EP	20 000	EP/1457/E
3	SAVOUGES		EEC 2024	Rénovation luminaire vétuste + 25 ans	Rénovation EP	15 000	EP/1460/E
3	THOREY EN PLAINE	24/08/2023	EEC 2024	Rénovation luminaire vétuste + 25 ans	Rénovation EP	50 000	EP/1451/E
3	VILLEBICHOT		EEC 2024 - 100 %	Rénovation des luminaires restants suite au programme spécial	Rénovation EP	6 000	EP/1222/E

CLE	Commune	Affaire	Montant Elec (TTC)	Statut	Période de travaux	Type d'affaire
3	THOREY EN PLAINE	Dissimulation rue du Bois tranche 1	113 000	En cours	2022-juillet	Dissimulation
3	THOREY EN PLAINE	Dissimulation rue du Bois tranche 2	95 000	En cours	*2023	Dissimulation
3	BARGES	Renforcement Poste Barges CRIT 2022	100 000		*2024	Renforcement
3	CORCELLES LES CITEAU	Dissimulation rue des Chênes	90 000	en attente de programmation	*2024	Dissimulation
3	ROUVRES EN PLAINE	Dissimulation rue de la Liote	110 000	en attente de programmation	*2024	Dissimulation
3	THOREY EN PLAINE	Dissimulation rue du Bois tranche 3	110 000	en attente de programmation	*2024	Dissimulation
3	ROUVRES EN PLAINE	Dissimulation Rue Philippe de Rouvres	120 000	en attente de programmation	*2025	Dissimulation
3	ROUVRES EN PLAINE	Dissimulation Rue Philippe de Rouvres et rue Grande rue	120 000	en attente de programmation	*2026	Dissimulation
3	BARGES	Dissimulation impasse des Roses et impasse des Violettes	125 000			Dissimulation
3	LONGECOURT EN PLAIN	Dissimulation Route de Genlis tranche 2	80 000			Dissimulation
3	LONGECOURT EN PLAIN	Dissimulation Route de Genlis tranche 3	80 000			Dissimulation

Point sur les travaux d'extension de réseau CLE : 3
Entreprise : SPIE CITYNETWORKS / TERELEC

COMMUNE	Date de la demande	Dossier n°	Intitulé affaire	MONTANT AFFAIRE (€ HT)	Date OS Etude	Date OS Travaux
AISEREY	30/06/2022	TB/404/E	Extension BTS pour la mairie/bibliothèque	11 124 €	12/09/2022	06/02/2023
AISEREY	14/06/2023	TB/418/E	Viabilisation de la rue de l'oucherotte	17 088 €	25/09/2023	
SAINT PHILIBERT	17/05/2023	TB/415/E	Extension BTS pour l'espace de rencontres et de loisirs	19 158 €	18/08/2023	09/10/2023
3 AFFAIRES				47 370 €		

Travaux en cours

Etude en cours

Devis en attente de validation

Dossiers annulés

Commentaires
Travaux terminés et réceptionnés
Etude en cours
Travaux en cours

Travaux réceptionnés

Mis à jour le 29/09/2023